

**Communauté de Communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2016**

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 46	Votants : 54
------------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille seize, le vingt-cinq novembre à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, dans la salle des Fêtes à ETEL.

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Laurence PINGRENON, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Amélie FUSIL-DE ROBIANO à Fabrice ROBELET, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Roger JOFES à Laurence LE DUVEHAT, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

Absents excusés : Marie-Thérèse BAILOT, Jean-François GUEZET.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2016DC/132	Désignation du secrétaire de séance	Nommer Mme Christiane MOULART, Secrétaire de séance.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2016DC/133	Modification de l'ordre du jour	- Modifier l'ordre du jour conformément au déroulé de séance ; - Retirer le point relatif à l'Adhésion à la Charte « Accès Logement » - Ajouter le point suivant à l'ordre du jour : Avis de l'EPCI sur les dérogations au repos dominical à l'initiative du Maire.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2016DC/134	Adoption du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2016	Approuver le procès-verbal de la séance du 28 octobre 2016 en tenant compte de la remarque formulée	Délibération adoptée à l'unanimité

<p>N° 2016DC/135</p>	<p>Révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) : désignation de représentants de la Communauté de communes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - de désigner au sein de chacun des 5 groupes de travail déclinés ci-dessous deux représentants élus et un représentant des services techniques ou administratifs de la Communauté de communes : - GT Qualité des eaux · Roland GASTINE (Sainte-Anne d'Auray) · Franck VALLEIN (Pluneret) · Gérard GUILLOU (Auray) Représentant services : Service de l'Eau (Responsable) - GT Biodiversité : · Michel COUTURIER (Pluneret) · Aurélie RIO (Pluvigner) Représentant services : Service Aménagement-Habitat (Adjoint en charge de la Planification) - GT Activités primaires : · Ronan ALLAIN (Auray) · Gérard PILLET (Pluvigner) Représentant services : Pays d'Auray (Chargé de mission Mer et Littoral) - GT Usages du plan d'eau · Bruno GOASMAT (Belz) · Michel COUTURIER (Pluneret) Représentant services : Pays d'Auray (Chargé de mission Mer et Littoral) - GT Stratégies littorales · Laurence LE DUVEHAT (Saint-Pierre Quiberon) · Monique THOMAS (Carnac) · Jean DUMOULIN (Auray) Représentant services : Pays d'Auray (Chargé de mission Mer et Littoral) 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2016DC/136 RECT</p>	<p>Convention de groupement de commande entre la Commune de Quiberon et la Communauté de communes en vue de la restructuration des réseaux d'eau potable, d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la rue de Port Haliguen à Quiberon</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser M. le Président à signer une convention spécifique de Groupement de Commande avec la Commune de Quiberon, la Communauté de communes étant coordinateur, chaque entité signant le marché de travaux concernant ses compétences ; - Acter que le groupement sera dissout de plein droit à l'issue de la notification de l'ensemble des marchés de travaux relatifs à la restructuration des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées ainsi qu'aux travaux d'assainissement des eaux pluviales ; - Désigner pour siéger au nom de la Communauté de communes au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande, Fabrice ROBELET en tant que titulaire et Gérard PIERRE en tant que suppléant. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2016DC/137 RECT</p>	<p>Convention de groupement de commande entre la Commune de Sainte-Anne d'Auray et la Communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser M. le Président à signer une convention spécifique de Groupement de Commande avec la Commune de Sainte-Anne d'Auray, la Communauté de communes étant 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>

	de communes en vue de la restructuration des réseaux d'eau potable, d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales des rues du Parc, du 5 Août 1944 et de Gaulle à Sainte-Anne d'Auray	<p>coordinateur, chaque entité signant le marché de travaux concernant ses compétences ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acter que le groupement sera dissout de plein droit à l'issue de la notification de l'ensemble des marchés de travaux relatifs à la restructuration des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, ainsi qu'aux travaux d'assainissement des eaux pluviales ; - Désigner pour siéger au nom de la Communauté de communes au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande, Fabrice ROBELET en tant que titulaire et Gérard PIERRE en tant que suppléant. 	
N° 2016DC/138	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Brec'h avant mise à enquête publique	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le zonage d'assainissement pour la Commune de Brec'h tel que présenté dans la carte annexée ; - Soumettre ce zonage à enquête publique. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/139	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune d'Erdeven avant mise à enquête publique	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le zonage d'assainissement pour la Commune d'Erdeven tel que présenté dans la carte annexée ; - Soumettre ce zonage à enquête publique. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/140	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Landaul avant mise à enquête publique	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le zonage d'assainissement pour la Commune de Landaul tel que présenté dans la carte annexée ; - Soumettre ce zonage à enquête publique. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/141	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Locoal-Mendon avant mise à enquête publique	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le zonage d'assainissement pour la Commune de Locoal-Mendon tel que présenté dans la carte annexée ; - Soumettre ce zonage à enquête publique. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/142	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Pluneret avant mise à enquête publique	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le zonage d'assainissement pour la Commune de Pluneret tel que présenté dans la carte annexée ; - Soumettre ce zonage à enquête publique. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/143	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Pluvigner avant mise à enquête publique	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le zonage d'assainissement pour la Commune de Pluvigner tel que présenté dans la carte annexée ; - Soumettre ce zonage à enquête publique. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/144	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Quiberon avant mise à enquête publique	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le zonage d'assainissement pour la Commune de Quiberon tel que présenté dans la carte annexée ; - Soumettre ce zonage à enquête publique. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/145	Règlement intérieur des déchèteries intercommunales	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter le règlement intérieur des déchèteries intercommunales annexé à la présente délibération. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité, M. Franck VALLEIN s'étant retiré</i>

N° 2016DC/146	Autorisation de signer le marché de collecte, transport maritime et transfert des déchets produits sur les îles de Houat et Hoëdic	- Autoriser le Président à signer le marché public avec GRANDJOUAN ainsi que tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité, M. Franck VALLEIN s'étant retiré</i>
N° 2016DC/147	Collecte des points d'apport volontaire sur les Communes continentales de la Communauté de Communes - Notification de la clause de reconduction expresse prévue au marché	- Autoriser la notification de la clause de reconduction du marché du 29 octobre 2012, reçu en Sous-Préfecture de Lorient le 31 octobre 2012 relatif à la collecte des points d'apport volontaire sur les communes continentales de la Communauté de Communes prévue à l'article 7 de l'acte d'engagement dudit marché.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité, M. Franck VALLEIN s'étant retiré</i>
N° 2016DC/148	Agenda d'Accessibilité Programmée	- Approuver l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Communauté de communes, tel que figurant dans l'annexe à la présente délibération ; - Autoriser le dépôt de la demande d'approbation auprès du préfet et de la commission départementale d'accessibilité, ainsi que sa signature par M. le Président ; - Prévoir au Budget Primitif au titre de l'année 2017 les crédits nécessaires aux travaux de mise en accessibilité ; - Donner tous pouvoirs à M. le Président pour signer tout document et accomplir toute formalité nécessaire au règlement de ce dossier.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/149	Choix de la dénomination d'un équipement communautaire	- Dénommer le pôle tennistique situé sur la Commune d'Erdeven ainsi : « Pôle Tennistique Communautaire Louis Plunian »	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/150	Examen de l'opportunité de l'acquisition d'un bâtiment départemental situé à Kergroix sur la Commune de Carnac	Demander au Conseil départemental : · de revoir sa position concernant la vente de ce site en l'ajournant ; · de saisir à nouveau les Domaines afin de pouvoir formuler une offre réaliste et légale pour se porter acquéreur de ce bien.	<i>Délibération adoptée à la majorité (2 Abstentions : Marie-Pierre HELOU et Odile ROSNARHO), M. Gérard PIERRE et M. Fabrice ROBELET s'étant retirés</i>
N° 2016DC/151	Convention de groupement de commande avec le Conseil départemental pour le Parc d'activités de Pen er Pont à Ploemel : modifications inhérentes au rôle exercé par le coordonnateur du groupement	- Désigner pour siéger au nom de la Communauté de communes au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande, M. Dominique RIGUIDEL en tant que titulaire et M. Bruno GOASMAT en tant que suppléant ; - d'accepter la proposition du Conseil départemental qui prendra en charge les frais liés à la procédure.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

<p>N° 2016DC/152</p>	<p>Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS de la Commune de Landaul en vue de l'extension du parc d'activités de la gare</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver d'approuver l'intérêt général du projet sur lequel se fonde la procédure de Déclaration de projet ; - Approuver la Déclaration de projet relative à l'extension du Parc d'activités de Landaul entraînant la mise en compatibilité du POS de la Commune de Landaul, étant précisé que la décision sera notifiée à la Commune et fera l'objet des mesures de publicité prévues aux articles L. 153-59 et R. 153-21 du Code de l'urbanisme et notamment d'une inscription au Recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 5211-41 du Code général des collectivités territoriale ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2016DC/153</p>	<p>Aides au programme de renouvellement urbain du Gumenen-Goaner - Modalités sur la période du PLH 2016-2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valider les ajustements de programme du projet de renouvellement urbain du Gumenen-Goaner sur la période 2016-2021, tel qu'exposé ; - Valider l'annexe et ainsi d'approuver son contenu, c'est-à-dire : <ul style="list-style-type: none"> · les montants des aides d'Auray Quiberon Terre Atlantique, · les modalités d'éligibilité, les procédures et modalités d'instruction de ces aides. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2016DC/154</p>	<p>Adhésion au Club Décentralisation et Habitat - Convention d'adhésion et de participation à la mise en œuvre de la démarche d'accompagnement mutualisé à la définition d'une politique locale de mixité de l'habitat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser M. le Président à signer la convention d'adhésion et de participation à la mise en œuvre d'une démarche d'accompagnement mutualisé visant à la définition d'une politique locale de mixité de l'habitat par la mise en place d'outils structurants entre le Club Décentralisation & Habitat Bretagne et la Communauté de communes ; - Verser au Club Décentralisation & Habitat Bretagne le montant de la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale de l'association, étant précisé qu'il s'élève à 600 € pour 2016 ; - Autoriser le versement d'une participation financière à la mise en œuvre d'une démarche d'accompagnement mutualisé visant à la définition d'une politique locale de mixité de l'habitat par la mise en place d'outils structurants, d'un montant maximal de 2 620 €, correspondant au coût proratisé de la tranche ferme selon un devis établi par la société Espacité à l'issue de l'appel d'offre organisé par le Club « Décentralisation & Habitat Bretagne ». 	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : Bernadette DESJARDINS – 3 Contre : Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO et Jean-Maurice MAJOU)</i></p>
<p>N° 2016DC/155</p>	<p>Aides au recyclage immobilier - PLH 2016-2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver les montants des aides d'Auray Quiberon Terre Atlantique exposés en annexe ; - Approuver les modalités d'éligibilité et d'instruction de ces aides jointes en annexe ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2016DC/156</p>	<p>Convention-cadre entre l'EPF de Bretagne et Auray Quiberon Terre Atlantique – 2016-2020</p>	<p>Autoriser M. le Président à signer la convention cadre entre Auray Quiberon Terre Atlantique et l'EPF de Bretagne.</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>

<p>N° 2016DC/157</p>	<p>Avenant n°1 à la convention de financement/contrat d'objectifs "Plateforme de rénovation de l'habitat" avec l'ADEME : modification de l'annexe 1 et 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valider la modification apportée à l'annexe 1 – annexe technique à la convention n°1425C0237 conclue entre Auray Quiberon Terre Atlantique et l'ADEME ; - Valider la modification apportée à l'annexe 2 – annexe financière à la convention n°1425C0237 conclue entre Auray Quiberon Terre Atlantique et l'ADEME ; - Autoriser M. le Président à signer l'avenant et ses annexes correspondants, ainsi que les avenants à venir ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2016DC/158</p>	<p>Correctif des aides à l'amélioration de l'habitat parc privé et au financement des diagnostics à domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Abroger les modalités d'attributions des aides à l'amélioration de l'habitat sur le parc privé adoptées le 27 mai dernier ; - Adopter les modalités d'attributions des aides à l'amélioration de l'habitat sur le parc privé telles que présentées en annexe. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p>N° 2016DC/159</p>	<p>Lancement d'une procédure de délégation de service public relative à la gestion de trois aires d'accueil des Gens du voyage et d'une aire de grand passage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le principe du recours à une délégation de service public pour la gestion des trois aires d'accueil des Gens du voyage et de l'aire de grand passage de la Communauté de communes pour une durée de 5 ans à compter de la date prévisionnelle indiquée dans le courrier de notification adressé au Délégué ; - Autoriser M. le Président à lancer une procédure de délégation de service public, conformément aux dispositions de l'article L. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, telle que définie ci-dessus et à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ladite procédure ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Laurence PINGRENON, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Amélie FUSIL-DE ROBIANO à Fabrice ROBELET, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Roger JOFES à Laurence LE DUVEHAT, Olivier LEPICK à Monique THOMAS, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

Absents excusés : Marie-Thérèse BAILOT, Jean-François GUEZET.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 45	Votants : 54
------------------------------	---------------	--------------

Décision	Titre	Objet	Vote
<p>N° 2016DC/160</p>	<p>Choix du délégataire et autorisation du Président à signer les conventions de délégation de service public, sous la forme d'un affermage, relatives à la gestion du multi-accueil « Les Coccinelles » et à la gestion du multi-accueil « Ty Heol ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le choix de la société Crèche Attitude pour assurer, en tant que Délégataire, la gestion du multi-accueil « Les Coccinelles » à Sainte Anne d'Auray ; - Approuver le choix de la société Crèche Attitude pour assurer, en tant que Délégataire, la gestion du multi-accueil « Ty Heol » à Saint Philibert ; - Approuver la convention de délégation de service public et ses annexes, sous forme d'un affermage, relative à la gestion du multi-accueil « Les coccinelles » pour une durée de 5 ans à compter de la date indiquée dans le courrier de notification, après sa transmission au contrôle de légalité ; - Approuver la convention de délégation de service public et ses annexes, sous forme d'un affermage, relative à la gestion du multi-accueil « Ty Heol » pour une durée de 5 ans à compter de la date indiquée dans le courrier de notification, après sa transmission au contrôle de légalité ; - Autoriser le Président à signer la convention de délégation de service public, sous forme d'un affermage, relative à la gestion du multi-accueil « Les coccinelles » et toutes les pièces et actes y afférents ; - Autoriser le Président à signer la convention de délégation de service public, sous forme d'un affermage, relative à la gestion du multi-accueil « Ty Heol » et toutes les pièces et actes y afférents ; - Approuver les termes de la convention relative au multi-accueil « Les coccinelles » selon lesquels la compensation annuelle globale moyenne est égale à 107 254 € HT par an comme indiqué dans l'offre du candidat ; - Approuver les termes de la convention relative au multi-accueil « Ty Heol » selon lesquels la compensation annuelle globale moyenne est égale à 81 490 € HT par an comme indiqué dans l'offre du candidat ; - Accepter le montant de la redevance d'occupation du domaine public prévue pour le multi-accueil « Les coccinelles » fixée à 1 000 €/an ; - Accepter le montant de la redevance d'occupation du domaine public prévue pour le multi-accueil « Ty Heol » fixée à 1 000 €/an. 	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (2 Abstentions : Hélène CODA-POIREY et Guy ROUSSEL)</i></p>

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Laurence PINGRENON, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Amélie FUSIL-DE ROBIANO à Fabrice ROBELET, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Roger JOFES à Laurence LE DUVEHAT, Olivier LEPICK à Monique THOMAS, Jessica LE VISAGE à Serge CUVILLIER, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

Absents excusés : Marie-Thérèse BAILOT, Jean-François GUEZET.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 44	Votants : 54
------------------------------	---------------	--------------

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2016DC/161 RECT	Décision modificative n°3 sur le Budget Principal	- Retirer la décision modificative n°3 du Budget Principal adoptée le 28 octobre 2016 ; - Approuver la décision modificative n°3 du Budget Principal conformément au tableau annexé.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/162	Décision modificative n°1 sur le Budget Annexe Cale de Kerispert	Approuver la décision modificative n°1 sur le Budget Annexe Cale de Kerispert conformément au tableau annexé.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/163	Décision modificative n°3 sur le Budget Annexe Assainissement Collectif	Approuver la décision modificative n°3 sur le Budget Annexe Assainissement collectif conformément au tableau annexé.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/164	Créances irrécouvrables	- Statuer sur l'irrecouvrabilité des titres de recettes présentés dans le tableau annexé ; - Autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et notamment l'état de créances irrécouvrables au titre de l'admission en non-valeur et des créances éteintes d'après le montant proposé par le Trésor public ; - Inscrire les crédits en dépenses aux budgets de l'exercice en cours ; - Imputer ces dépenses aux comptes 6541 pour les créances admises en non-valeur et 6542 pour les créances éteintes.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/165	Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2017	- Engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2017 avant le vote du Budget 2017 dans la limite de 25% maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2016, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

<p>N° 2016DC/166</p>	<p>Attribution de fonds de concours 2015 et 2016</p>	<p>- Autoriser le versement d'un fonds de concours à hauteur de 20 833 euros au titre de 2016 aux Communes de Auray, Camors, Crach, Erdeven, Etel, Houat, Landévant, la Trinite-sur-Mer, Locoal-Mendon, Ploemel, Plouharnel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner, Saint-Philibert, Saint-Pierre Quiberon, dont les demandes présentées ci-dessus respectent les conditions d'obtention définies dans le règlement de fonds de concours 2016 ;</p> <p>- Autoriser le versement d'un fonds de concours à hauteur de 20 833 euros au titre de 2015 et de 20 833 euros au titre de 2016, à la Commune de Carnac, dont les demandes présentées ci-dessus respectent les conditions d'obtention définies dans les règlements de fonds de concours 2015 et 2016 ;</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
---------------------------------	---	---	--

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILLET, Laurence PINGRENON, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Thérèse BAILOT à Jean-François GUEZET, Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Yvonnick GUEHENNEC à Gérard PILLET, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Roger JOFES à Laurence LE DUVEHAT, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Ronan LE DELEZIR, Jessica LE VISAGE à Serge CUVILLIER, Olivier LEPICK à Monique THOMAS, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Gérard PIERRE à Pascal LE CALVE, Aurélie RIO à Roland GASTINE, Fabrice ROBELET à Philippe LE RAY, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

Absente excusée : Amélie FUSIL-DE ROBIANO.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 39	Votants : 55
------------------------------	---------------	--------------

Décision	Titre	Objet	Vote
<p>N° 2016DC/167</p>	<p>Définition d'une politique sportive pour la Communauté de communes – Approbation du schéma directeur</p>	<p>Approuver le schéma directeur de la politique sportive communautaire, et plus précisément les axes stratégiques déclinés ainsi que le plan d'actions pluriannuel qui en découle ;</p>	<p><i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : Jean-Michel GUEDO)</i></p>

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Roland GASTINE, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, LÉNAÏCK LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILLET, Laurence PINGRENON, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Thérèse BAILOT à Jean-François GUEZET, Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Yvonnick GUEHENNEC à Gérard PILLET, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Roger JOFES à Laurence LE DUVEHAT, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Ronan LE DELEZIR, Jessica LE VISAGE à Serge CUVILLIER, Olivier LEPICK à Monique THOMAS, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Gérard PIERRE à Pascal LE CALVE, Aurélie RIO à Roland GASTINE, Fabrice ROBELET à Philippe LE RAY, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL.

Absente excusée : Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Bruno GOASMAT, Andrée VIELVOYE.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 38	Votants : 53
------------------------------	---------------	--------------

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2016DC/168	Convention de financement et d'objectifs 2017 avec l'association « Maison des p'tits loups »	- Autoriser le Président à signer avec l'association une convention d'objectifs et de financement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 ; - Fixer le montant de la subvention 2017 à 360 000 € ; - Accorder un acompte de 108 000 € à verser en janvier 2017.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/169	Convention de financement et d'objectifs 2017 avec l'association « Pôle Santé Services du Pays d'Auray »	- Autoriser le Président à signer avec l'association une convention d'objectifs et de financement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 ; - de fixer le montant de la subvention 2017 à 95 540 € ; - d'accorder un acompte de 28 662 € à verser en janvier 2017.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité, Laurence LE DUVEHAT s'étant retirée</i>

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Roland GASTINE, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, LÉNAÏCK LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILLET, Laurence PINGRENON, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Thérèse BAILOT à Jean-François GUEZET, Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Hélène CODA-POIREY à Christiane MOULART, Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Yvonnick GUEHENNEC à Gérard PILLET, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Roger JOFES à Laurence LE DUVEHAT, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Ronan LE DELEZIR, Jessica LE VISAGE à Serge CUVILLIER, Olivier LEPICK à Monique THOMAS, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Gérard PIERRE à Pascal LE CALVE, Aurélie RIO à Roland GASTINE, Fabrice ROBELET à Philippe LE RAY, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL.

Absente excusée : Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Bruno GOASMAT, Guy HERCEND, Andrée VIELVOYE.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 37	Votants : 52
------------------------------	---------------	--------------

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2016DC/170	Convention de financement et d'objectifs 2017 avec l'association « Maison De l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Pays d'Auray »	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser le Président à signer avec l'association une convention d'objectifs et de financement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 ; - Fixer le montant de la subvention 2017 à 58 015 € ; - Accorder un acompte de 29 007 € à verser en janvier 2017. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Jean DUMOULIN, Roland GASTINE, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILLET, Laurence PINGRENON, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN.

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Thérèse BAILOT à Jean-François GUEZET, Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Hélène CODA-POIREY à Christiane MOULART, Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Lucienne DREANO à Annie AUDIC, Yvonnick GUEHENNEC à Gérard PILLET, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Roger JOFES à Laurence LE DUVEHAT, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Ronan LE DELEZIR, Jessica LE VISAGE à Serge CUVILLIER, Olivier LEPICK à Monique THOMAS, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Gérard PIERRE à Pascal LE CALVE, Aurélie RIO à Roland GASTINE, Fabrice ROBELET à Philippe LE RAY, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL.

Absente excusée : Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Bruno GOASMAT, Guy HERCEND, Andrée VIELVOYE.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 36	Votants : 52
------------------------------	---------------	--------------

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2016DC/171	Convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2019 avec l'association « ALOEN, Agence Locale de l'énergie de Bretagne Sud »	<ul style="list-style-type: none"> - Fixer le montant de la subvention 2017 à 62 940 € ; - Accorder un acompte de 31 470 € à verser avant le 31 mars 2017. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Jean DUMOULIN, Roland GASTINE, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS.

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Hélène CODA-POIREY à Christiane MOULART, Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Lucienne DREANO à Annie AUDIC, Yvonnick GUEHENNEC à Gérard PILLET, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Roger JOFES à Laurence LE DUVEHAT, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Ronan LE DELEZIR, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE à Serge CUVILLIER, Olivier LEPICK à Monique THOMAS, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Gérard PIERRE à Pascal LE CALVE, Laurence PINGRENON à Aurélie QUEIJO, Aurélie RIO à Roland GASTINE, Fabrice ROBELET à Philippe LE RAY, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Franck VALLEIN à Marie-Éliane ROZO.

Absents excusés : Marie-Thérèse BAILOT, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Bruno GOASMAT, Jean-François GUEZET, Guy HERCEND, Andrée VIELVOYE.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 32	Votants : 50
------------------------------	---------------	--------------

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2016DC/172	Règlement fixant les critères d'éligibilité aux fonds versés par la Communauté de Communes dans le cadre de sa politique culturelle et sportive	Adopter et de mettre en œuvre le règlement fixant les critères d'éligibilité aux fonds versés par la Communauté de Communes dans le cadre de sa politique culturelle et sportive.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Jean DUMOULIN, Roland GASTINE, Elisabeth GOUELLO, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS.

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Michel BELZ à Bernard HILLIET, Hélène CODA-POIREY à Christiane MOULART, Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Lucienne DREANO à Annie AUDIC, Yvonnick GUEHENNEC à Gérard PILLET, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Roger JOFES à Laurence LE DUVEHAT, Chantal LE BIHAN-LE PIOUSSE à Ronan LE DELEZIR, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE à Serge CUVILLIER, Olivier LEPICK à Monique THOMAS, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Gérard PIERRE à Pascal LE CALVE, Laurence PINGRENON à Aurélie QUEIJO, Aurélie RIO à Roland GASTINE, Fabrice ROBELET à Philippe LE RAY, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Franck VALLEIN à Marie-Éliane ROZO.

Absents excusés : Marie-Thérèse BAILOT, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Bernadette DESJARDINS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Bruno GOASMAT, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Guy HERCEND, Andrée VIELVOYE.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 29	Votants : 47
------------------------------	---------------	--------------

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2016DC/173	Modalités de mise en œuvre du régime indemnitaire pour le personnel de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique	A compter du 1er janvier 2017: - Mettre en œuvre, le nouveau régime indemnitaire ; - Inscrire au budget les crédits correspondants ; - Abroger les délibérations n°2014DC/161 en date du 12 décembre 2014 relative à l'attribution d'une prime pour le travail des dimanches et jours fériés et n°2015DC/038 du 27 mars 2015 instaurant l'indemnité d'administration et de technicité dans le cadre du régime indemnitaire de la filière sanitaire et sociale.	<i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : Serge CUVILLIER)</i>
N° 2016DC/174	Mise à jour du tableau des emplois – Avancement de grade	- Supprimer cinq emplois d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet et de créer cinq emplois d'adjoint technique de 1ère classe.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/175	Mise à jour du tableau des emplois – Modification	Mettre à jour le tableau des emplois de la Collectivité de la manière suivante à compter du 1er décembre 2016 (voir annexe)	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

N° 2016DC/176	Mise à jour du tableau des emplois – Concours	A compter du 1er janvier 2017 : - de supprimer : 2 emplois d'adjoint administratif de 2ème classe à temps complet ; - de créer : 2 emplois d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet, 2 emplois de technicien territorial à temps complet.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/177	Règlement intérieur du personnel de la Communauté de communes – Modification de l'article 15 relatif aux autorisations exceptionnelles d'absence	- Modifier l'article 15 du règlement intérieur du personnel de la Communauté de Communes en octroyant pour un concours ou un examen professionnel par an, une journée d'absence par jour d'épreuve. (Ecrit, oral, épreuve pratique).	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/178	Etude sur la qualité de vie au travail – Demande de subvention auprès du Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales	- Solliciter une subvention auprès du Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités locales pour la réalisation de l'étude sur la qualité de vie au travail et la mise en œuvre des actions de l'étude.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2016DC/179	Avis de l'EPCI sur les dérogations au repos dominical à l'initiative du Maire	DECIDE : - de donner un avis favorable sur toute dérogation au repos dominical à l'initiative du Maire, et notamment pour l'année 2017 sur les demandes de : · la Commune d'Auray : les dimanches 15 janvier, 2 juillet, 27 août, 3 septembre, 10, 17, 24 et 31 décembre, · la Commune de Carnac : les dimanches 16 et 30 avril, 7 mai, 16, 23 et 30 juillet, 6, 13, 20 et 27 août, 24 et 31 décembre, · la Commune de Pluvigner : les dimanches 30 avril, 7 mai, 12 novembre, 17, 24 et 31 décembre, · la Commune de Quiberon : les dimanches 30 avril, 2, 9, 16, 23 et 30 juillet, 6, 13, 20, 27 août ainsi que 24 et 31 décembre. - d'autoriser le Président à informer la Commune de cet avis et à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>